

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la  
salle des séances du conseil le dix-huitième jour de décembre  
2014 (18/12/2014) à compter de 13 heures (13h00) et à laquelle  
assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet                      M. Robert Doucet  
Mme Marjolaine Guérin

Sont absents :  
M. Robert Tessier                      Mme Michelle Bouchard  
M. Jean-François Cossette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy  
Dessureault, maire.

Mme Sylvie Genois, secrétaire trésorière est aussi présente,

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy  
Dessureault, et que l'avis de convocation a été signifié tel que  
requis par le code municipal.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2015

**Résolution 2014-12-218**    Prévisions budgétaires 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marlène Doucet**  
**APPUYÉ PAR : Mme Marjolaine Guérin**  
**ET IL EST RÉSOLU** d'accepter les prévisions budgétaires 2015  
pour un montant des charges aux activités financières de  
fonctionnement totalisant 1 086 178\$

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Doucet,  
appuyée par Mme Marlène Doucet. Il est 13 h 10.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière